

ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR

Société Anonyme au capital de 14.234.997,50 Euros
40, rue du Louvre – 75001 PARIS
RCS Paris B 602 036 782

Paris, le 27 janvier 2021,

Par jugement prononcé le 26 janvier 2021, transmis à EEM le 27 janvier 2021, le Tribunal de Commerce de Paris a décidé de renouveler la période d'observation de la procédure de sauvegarde dont bénéficie EEM pour 6 mois (soit jusqu'au 15/07/2021) et de maintenir la SCP THEVENOT PARTNERS prise en la personne de Maître Christophe Thevenot en qualité d'Administrateur judiciaire avec mission d'assistance et BDR & Associés prise en la personne de Maître Xavier Brouard en qualité de Mandataire judiciaire.

A propos du Groupe EEM

Fondé en 1928, Electricité et Eaux de Madagascar détient des participations dans diverses entreprises en France et à l'étranger dont notamment la Société Anonyme Immobilière Parisienne de la Perle et des Pierres Précieuses - SAIPPPP, la SNC Paris Croix des Petits Champs, la SARL Les Vergers. Electricité et Eaux de Madagascar détient en outre une participation dans Gascogne (16,04 %) qui en fait un des plus gros actionnaires de cette société cotée sur Euro List C, et une participation dans la Société Française de Casinos - SFC (10%).

Electricité et Eaux de Madagascar, holding financier diversifié (hôtellerie, immobilier, papier, casinos) est coté sur le marché Euro List C de Nyse Euronext Paris.

